



Revalorisation de salaire contractuel fonction territoriale

Par **Specie**, le **08/02/2010** à **10:38**

Bonjour,

Je suis actuellement contractuelle "chargée de mission" dans un Syndicat Mixte (réf. Attaché territorial) au 4ème échelon. A l'occasion du renouvellement de mon contrat, je voulais augmenter de 3 échelons soit obtenir le 7ème échelon afin d'être reconnue pour l'expérience que j'avais acquise avant d'arriver à ce poste et des responsabilités auxquelles je dois faire face.

Ma collègue (catégorie B) a pu passer de l'échelon 4 à 9 sous prétexte qu'elle passe à un 30H/semaine au lieu de 35H, soit 18% d'augmentation sur son taux horaire. Elle aura alors le même salaire qu'avant pour un travail de 30H/semaine.

POur mon cas, la sous-préfecture aurait préconisé de me faire augmenter que d'un échelon (vu les jurisprudences qui existent) sinon il faut changer considérablement mon poste (or j'ai en effet une mission en plus).

Il me semble qu'il y a comme une injustice: je ne peux augmenter que de 5,6% alors que ma collègue de 18%. De plus, des chargés de mission comme moi dans d'autres collectivités sont déjà à l'échelon 7.

Y'aurait-il des personnes Contractuelles qui auraient augmenté de plusieurs échelons d'un coup? Est-ce que le cas de ma collègue est juste?